

LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU FIBRE

LA CONSTRUCTION DU NOEUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE AU POINT DE BRANCHEMENT



Votre Département et Orne Département Très Haut Débit ont construit le réseau fibre optique :

- En déployant 7401 kilomètres de câbles de fibre optique
- En installant et raccordant 31 nœuds de raccordement optique (NRO)*
- En installant et raccordant dans certaines communes 229 sous répartiteurs optiques (SRO)**

L'EXPLOITATION DU RÉSEAU FIBRE



- Construit, exploite et commercialise le réseau



À noter :

Orne Département Très Haut Débit est sollicité par ses clients (FAI, Opérateurs commerciaux), lorsque que ceux-ci détectent un problème sur l'infrastructure de Orne Département Très Haut Débit. En effet, ces opérateurs, grâce à leur box notamment ou via une signalisation de leurs clients abonnés, supervisent le réseau de bout en bout.

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET

- Pose de la prise terminale optique (PTO) dans les logements ou les locaux professionnels
- Raccordement entre le point de branchement (PB) sur le domaine public et la prise terminale optique